

Brevets—Loi

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre. Avant de déclarer qu'il est 13 heures, j'accorde la parole au député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier), qui voudrait poser une question, je crois, au sujet des travaux de la Chambre. Quand nous reviendrons, à 14 heures, le député de Windsor—Walkerville (M. McCurdy) aura encore deux minutes pour participer au débat, puis suivra une période de questions et d'observations de 10 minutes.

* * *

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, je voudrais demander au leader parlementaire et vice-premier ministre (M. Mazankowski) s'il pourrait nous donner l'ordre des travaux de la Chambre pour lundi, mardi et peut-être mercredi.

[Traduction]

M. Mazankowski: Certainement, monsieur le Président. Lundi, nous allons poursuivre le débat sur le projet de loi C-25, concernant la privatisation de Canadair. Suivront les débats sur les projets de loi C-23, modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, et C-18, concernant la Loi nationale sur les transports. Mardi sera une journée de l'opposition et mercredi aussi.

M. MacDougall: Monsieur le Président, je me demande si je pourrais obtenir le consentement des trois partis représentés à la Chambre pour présenter maintenant le rapport de notre comité permanent.

Le président suppléant (M. Paproski): Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LES BREVETS

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Andre: Que le projet de loi C-22, tendant à modifier la Loi sur les brevets et prévoyant certaines modifications connexes, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif, ainsi que de l'amendement de M^{me} Killens (p. 1378).

Le président suppléant (M. Paproski): Quand la Chambre a levé la séance à 13 heures, le député de Windsor—Walkerville (M. McCurdy) avait la parole. Puisqu'il n'est plus là, je donne

la parole à l'honorable chef de l'opposition loyale de Sa Majesté.

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Merci beaucoup, monsieur le Président. La procédure s'est un peu accélérée, nous le comprenons et nous l'apprécions. En fait, je suis heureux que Stanley Knowles soit là pour écouter mon discours.

Je prends la parole sur ce projet de loi car nous sommes convaincus que c'est un mauvais projet de loi. Il n'accomplira pas les promesses du gouvernement en matière d'accroissement de la recherche et du développement. Il ne contribuera pas à créer des emplois, il ne donnera pas au Canada une nouvelle gamme plus vaste de médicaments, et il ne nous apportera pas de meilleurs médicaments. Ce qu'il va par contre incontestablement nous apporter, c'est une augmentation du prix des médicaments. En dépit de ce que le ministre a déclaré, les prix vont augmenter, ils ne vont pas diminuer.

Le ministre se complait à nous promettre que les prix n'augmenteront pas, «pas d'un sou». Mais l'instant d'après, il nous annonce que 100 millions de crédits supplémentaires vont être débloqués pour les provinces sur une période de quatre ans pour compenser l'augmentation du prix des médicaments. Les Écossais ont pour exprimer pareille contradiction une expression savoureuse que vous seul, monsieur le Président comprendrez; ils disent qu'on ne peut pas souffler le chaud et le froid à la fois. C'est pourtant ce que le ministre a essayé de faire.

Selon certaines estimations, la suppression de la concurrence des produits génériques entraînée par ce projet de loi pourrait coûter 4 730 milliards de dollars au Canada au cours des 10 prochaines années. Dans son rapport, M. Eastman estime que la concurrence des produits génériques a permis aux Canadiens d'économiser 211 millions de dollars pour la seule année 1983. M. Eastman n'a cessé de répéter qu'il était certain que les prix augmenteraient par suite de ce projet de loi. C'est une question de pure logique. Si c'est la présence des médicaments génériques qui a empêché le prix des médicaments d'augmenter ces 15 dernières années, dès l'instant où l'on supprime le moyen de pression que constitue cette concurrence, on peut avoir la certitude que le prix des médicaments va augmenter. Tout le monde à la Chambre le comprend. Je pense qu'à peu près tout le monde le comprend au Canada. La seule personne qui ne le comprenne pas, c'est le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) qui s'obstine à affirmer que ce ne sera pas le cas.

Quand nous lui avons opposé les affirmations de M. Eastman selon lesquelles les prix allaient effectivement augmenter, le ministre nous a renvoyé à cette fameuse interview qu'il avait accordé avec M. Eastman à l'émission *As it Happens* du réseau anglais de Radio-Canada le 19 novembre, au cours de laquelle il prétendait que M. Eastman et lui-même avaient été d'accord pour dire que les prix n'augmenteraient pas. Je suis dans une certaine mesure désolé pour le ministre. Il s'est fait secouer les puces à la Chambre et il a affirmé que l'émission de Radio-Canada avait été un montage. Il se demandait si l'on n'avait pas trafiqué l'enregistrement. Nous avons essayé de reconstituer la conversation, de retrouver la question directe du journaliste et la réponse directe de M. Eastman. Peut-être